

Marseille, le 24/02/2010

CAP Locales de mutations des B et C au 01/04/2010 Filière Gestion Publique

Les CAP Locales de mutations des catégories B et C se sont déroulées sous la présidence de M. Patrick GATIN, Trésorier Payeur Général de la région PACA et des BdR. Le 22 février après midi pour la catégorie B et le 23 février matin pour la catégorie C.

Les représentants FORCE OUVRIERE ont lu la motion suivante :

Les personnels de la DGFIP13 s'indignent des conditions de travail dans leur poste comptable ou service suite à un manque d'effectif de plus en plus important.

Le non remplacement des personnels pose de réels problèmes d'organisation et les personnels s'inquiètent.

Treize départs en retraite sont programmés d'ici cet été et aucune arrivée de personnel de l'extérieur du département pour les remplacer avant le 1^{er} septembre 2010.

Ces suppressions d'emplois entraînent des tensions et accentuent les situations stressantes pour les personnels de tout grade. Il est plus qu'urgent que notre direction départementale, ainsi que la DGFIP comprennent bien qu'il n'y a plus aucune marge de manœuvre en matière d'effectif dans les services déconcentrés.

Les personnels sont à bout, ils se donnent tous à fond et malgré leurs efforts quotidiens ils parviennent tout juste, dans les meilleurs cas, à assurer le service minimum.

Combien de temps tiendrons nous encore à ce rythme là !

M. le Trésorier-Payeur Général, nous nous devons de vous rappeler vos obligations, conformément au décret 82.453 du 28 mai 1982 précisant dans son article 2-1 « Les Chefs de service sont chargés, dans la limite de leurs attributions et dans le cadre des délégations qui leur sont consenties de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité ».

Nous en parlons précisément depuis des mois, notamment dans la mise en place du document unique, avec le recensement des risques organisationnel et des risques psychosociaux.

Vous avez le devoir moral vis à vis de tous vos collaborateurs de dénoncer à la Direction Générale le manque d'effectif dans tous vos services.

Vous ne pouvez plus vous contenter de répartir la pénurie, comme vous allez le faire aujourd'hui.

Les élus F.O. DGFIP13 abordent donc ces CAP Locales avec une volonté de défendre l'intérêt de l'ensemble des agents qui exercent leurs missions, de plus en plus sous pression avec beaucoup d'inquiétude concernant leur avenir au sein de la DGFIP.

Le TPG a ouvert les emplois suivant (par nécessité de service c'est écrit sur les documents!):

Poste	B	C	Poste	B	C
TG	5	1	T Aix Impôts		1
ERR Marseille	2		T Lambesc	1	
T Aubagne		1	T Peyrolles		1
T La Ciotat	1		T Pays d'Arles	1	
T Marseille Amendes		2	T Châteaurenard		1
T Marseille 12/13	1		T Orgon	1	
Paierie Régionale		1	T Martigues	2	
Paierie Départementale	1				

NB : Le TPG a défini que 2 emplois de B de la TG et 1 emploi de C à la Trésorerie de Châteaurenard n'étaient pas prioritaires.

Le TPG n'a pas ouvert d'emploi à la Trésorerie des Pennes Mirabeau alors qu'un emploi de B est vacant.

A la Trésorerie d'Orgon où il manque 1 B et 1 C, il n'ouvre qu'une vacance de B. Apparemment, pour le TPG, les Trésoreries des Pennes et d'Orgon ne sont pas prioritaires ?

Se rendra t-il dans ces postes où les agents en fonctions peinent au travail pour leur expliquer qu'ils doivent travailler avec la même ardeur ? Combien de temps vont-ils tenir (cf la motion en page 1) ?

Pour FORCE OUVRIERE c'est un non sens !

Les arrivées : 7 B et 7 C arrivent par mutation et 5 contrôleurs stagiaires sont nommés dans les BdR.

Tableaux de mutations ou affectations

Pour les B :

Nom Prénom	Gr.	Poste ou dép. de départ	Arrivée	Date
BERNARDEAU Sylvain	CP	T. MARSEILLE 2/15/16	T.G.	01-avr-10
LE GALL Agnès	C1	T. MARSEILLE 1ER	T.G.	01-avr-10
LE GALL Benoît	CP	T. MARSEILLE 8	T.G.	01-avr-10
TCHILINGUIRIAN Laure	CP	T. MARSEILLE-AMENDES	T.G.	01-avr-10
BAYSSETTE Evelyne	CP	T. MARSEILLE 9	France Domaines Marseille	01-avr-10
BOULIOL Philippe	C2	T. MARSEILLE 3/14	ERR MARSEILLE	01-avr-10
BOUTIN Yves	C2	T. MARSEILLE 12/13	ERR MARSEILLE	01-avr-10
COULON Annie	C1	T. MARSEILLE 1ER	PAIERIE DEPARTEMENT.	01-avr-10
ALLARD Aline	C2	T. AIX EN PCE	T. DE PEYROLLES	01-avr-10
GUERIN Nadine	C2	T. DE ROQUEVAIRE	T. AIX EN PCE	01-avr-10
MARCELIN Joëlle	CP	T. AIX EN PCE MUN.	T. DE LAMBESC	01-avr-10
PELLEGRIN Stéphanie	C2	T. MARSEILLE 3/14	T. AIX EN PCE	01-avr-10
FRONTIER Yvette	CP	T. DE MAUSSANE LES	SIP SALON de PCE	01-avr-10
CHANCELADE Joëlle	C2	T. D'ISTRES	T. DE MARTIGUES	01-avr-10
BINON Jean-François	CP	Morbihan	T. MARSEILLE 3/14	01-avr-10
DABROWSKI Emmanuel	C2	Isère	T. DE MARTIGUES	01-avr-10
DALLAU Anne-Marie	C2	Var	T. MARSEILLE 12/13	01-avr-10
DEWITTE Martine	CP	Pas-de-Calais	T. MARSEILLE-AMENDES	01-avr-10
HUBAC Carine	C2	Val-d'Oise	T. DE LA CIOTAT	01-avr-10
LEVASSEUR-ABADIE M-Françoise	C2	Dir. Nat. Interv. Domaniales	T. D'ORGON	01-avr-10
SABADEL Caroline	C2	Seine St Denis	T. MARSEILLE 2EME/15/16	01-avr-10

Les Trésoreries de Marseille 1^{er}, Marseille 3/14 et Marseille 9 auront chacune une vacance comblée par un contrôleur stagiaire mais seulement au...1/10/2010 ! Deux autres contrôleurs stagiaires ne sont pas encore affectés.

Pour les C

Nom Prénom	Gr.	Poste ou dép. de départ	Arrivée	Dates
AGOSTINI Fabienne	AAP1	T.G.	T. D'AUBAGNE	01-avr-10
ZACHARIAS Magali	AAP2	T. DE ROQUEVAIRE	T.G.	01-mai-10
TAGLIAFERRO Pascale	AAP2	T. MARSEILLE 9	T.G.	01-avr-10
CECCALDI Muriel	AA1	T. MARSEILLE 3/14	PAIERIE REGIONALE	01-avr-10
MICHEL Françoise	AAP1	PAIERIE DEP.	T. DE ROQUEVAIRE	01-juin-10
OGER Jean-François	AAP2	T. AIX EN PCE C. H.	SIP SALON de PCE	01-avr-10
MARTELLUCCI Thierry	AAP1	ERR Aix	ERD Aix	01-avr-10
DUBOS Claudine	AAP1	ERD Arles	T. DE CHATEAURENARD	01-avr-10

CEROU Isabelle	AAP2	SIP SALON de PCE	T. DE SALON DE PCE	01-avr-10
WILLEFERT Jacques	AAP1	SIP SALON de PCE	T. DE SALON DE PCE	01-avr-10
DUCRET Pierre	AAP2	Saône-et-Loire	T. AIX EN PCE C. H.	01-avr-10
GOSSELIN Séverine	AA1	RGF Paris	T. MARSEILLE-AMENDES	01-avr-10
GUEROIZEL Caroline	AAP2	Essonne	PAIERIE DEP.	01-juil-10
LE BOT Christine	AAP2	Aude	T. DE MARTIGUES	01-juin-10
PERSAGER Marianne	AAP2	Hauts-de-Seine	T. MARSEILLE-AMENDES	01-juil-10
TONNELIER Muriel	AAP1	Corse du Sud	T. DE MAUSSANE	01-avr-10
WUNSCH Grégory	AA1	RGF Paris	T. MARSEILLE 9	01-avr-10

Les mutations dans le SIP d'Istres

Cadres B	Cadres C
Valérie DORLEAT	Jeanne AGUILO
Laurent SIRAMY	Christine BALESTRERI
Sylvie NEGRE	Patrice GONZALES
Rémy POSTAT	Florence RIF
	Françoise RODIER

Tous ont été volontaires pour rejoindre le SIP.

Les mutations dans le SIP de La Ciotat

Cadres B	Cadres C
Christine IBARES	Alain BAROUX
Philippe MARTINEZ	Thierry Di MEGLIO
Christine IBARES	Brigitte KINDMANN
	Aurore LAMOUREUX
	Sylvie MARIN
	Brigitte VASSEUR

Tous ont été volontaires pour rejoindre le SIP.

Les commentaires FO DGFIP 13

Les élus F.O. DGFIP 13 ont lu une déclaration liminaire pour attirer une fois de plus l'attention du Président de la CAP Locale sur l'état des services et lui rappeler son devoir d'alerter la Direction Générale sur le manque d'effectifs dans tous ses services et les conséquences que cela induit sur les conditions de travail des agents et sur le service public républicain.

La direction locale, avant lecture des mouvements, a précisé que les demandes de mutations pour des **postes ou services non encore créés** (pas présentés au Comité Technique Paritaire Départemental), seront supprimées des tableaux. **Les agents qui souhaitent se positionner ne pourront donc pas le faire.**

Comme la direction locale s'y était engagée lors de la CAP Locale de mutations sur le SIP de Salon-de-Provence, les deux collègues mutés malgré leur volonté sont réaffectés à compter du 1^{er} avril 2010 sur la Trésorerie SPL de Salon-de-Provence.

Les délégués F.O. DGFIP 13 ont évoqué un cas médical d'un agent non mutable. Devant les arguments développés et les éléments concrets du dossier, le Président a dérogé à sa règle et a accepté la mutation.

Les élus FORCE OUVRIERE ont défendu le dossier d'un agent qui se voit octroyer pour la deuxième fois un avis défavorable de son chef d'unité. Parmi ses (nombreuses) règles pénalisantes, le TPG a décidé de suivre les avis défavorables des chefs d'unité deux fois

consécutivement ; à la troisième fois, il passe outre l'avis défavorable. Le TPG allait muter un arrivant de l'extérieur sur un poste demandé par un agent contraint par ce type de blocage. Les élus FORCE OUVRIERE ont mis en évidence cette injustice. L'agent concerné devrait pouvoir être muté sur le poste qu'il a sollicité au prochain mouvement. FO y veillera.

Que les choses soient claires; FORCE OUVRIERE n'a jamais validé les règles draconiennes imposées par le TPG malgré ce qu'un syndicat essaie de faire croire. Au contraire, les représentants F.O. DGFIP 13 ont toujours été contre et ont toujours combattu depuis l'arrivée du Trésorier-Payeur Général en 2006, le changement d'affectation suite à la réussite d'un concours ou à l'inscription sur la liste d'aptitude de C en B. Pour exprimer le refus de cette règle du TPG actuel, les élus FORCE OUVRIERE avaient boycotté la CAP Locale de mutation du 5 décembre 2006. Ils avaient été les seuls. Certains ont la mémoire courte ou alors ils pensent (à tort) que ne pas répéter à tous bouts de champ qu'on est CONTRE laisse à penser qu'on est POUR.

Par ailleurs à FORCE OUVRIERE, on ne fait pas de ségrégation, on n'oppose pas les lauréats de concours à ceux des listes d'aptitude. On ne stigmatise pas les lauréats des listes d'aptitude en évoquant le "mérite républicain" des lauréats des concours. Ce qui semble vouloir signifier que les bénéficiaires des listes d'aptitude n'ont pas de mérite. Certains syndicats (ou syndicalistes) ont oublié ce qu'est l'ascenseur social; ce système qui permet dans notre République aux gens qui ne sont pas bien nés de démarrer en bas de l'échelle et de progresser dans la hiérarchie. Cet ascenseur social est souvent en panne ces derniers temps, peut être à cause de ces prises de position de ces syndicats. Le paradoxe c'est que les mêmes défendent la Validation des Acquis de l'Expérience. Ce que fait en quelques sortes la liste d'aptitude. A FORCE OUVRIERE nous sommes favorables à la promotion des salariés. Nous refusons que les lauréats des listes d'aptitude et ceux des concours soient traités différemment ou discriminés.

FORCE OUVRIERE n'a pas la prétention de faire croire qu'il est le seul syndicat à défendre les agents. Une chose est sûre cependant ; les valeurs que nous défendons ne sont pas forcément les mêmes que celles que défendent certaines autres organisations syndicales. La nouvelle notion de « mérite républicain » prônée par certains est inquiétante voire dangereuse pour beaucoup d'agents.

Nous ne sommes pas non plus systématiquement contre tout, d'autres que FO sont spécialisés dans cette approche !

Les votes :

mutations

catégorie B : FO : CONTRE Union: CONTRE CGT: CONTRE
 catégorie C : FO : POUR Union: CONTRE CGT: CONTRE

affectations dans les SIP :A la question : Etes vous pour ou contre les affectations dans les SIP ?

catégorie B : FO : POUR Union: POUR CGT: CONTRE
 catégorie C : FO : POUR Union: POUR CGT: CONTRE

Les élus : FO DGFIP 13 (Filière Gestion Publique).

B		C	
Michèle VALDES R.F.M.A.P.	Maryvonne RAMBAUD RF Aix	Brigitte GHIDORSI TG CEPL	Francine PELLEGRINELLI T Marseille 10/11
José DONATI T.G. / F.O.	Martine POISARD TG Pensions	Michel EVEILLE T Berre	Mireille LEGER TG Accueil
Jacqueline DESCHAMPS TG Contrôle Budget.Rég.	Didier EYCHENNE T Salon SPL		